

Constitution du CA

Le conseil d'administration (CA) de Reflet Salvéo est composé de 9 administrateurs. 6 administrateurs sont élus et 4 des 6 élus forment le conseil exécutif du CA :

- 1 président.e
- 1 vice-président.e
- 1 trésorier.ière
- 1 secrétaire

Les 3 autres administrateurs sont désignés en tant que représentant.e par trois fournisseurs de services de santé (FSS) faisant partie des régions desservies par Reflet Salvéo.

Le mandat de chaque poste est d'une durée de 3 ans au plus et peut être renouvelé une fois. Il faut avoir déjà complété un mandat d'au moins 1 an en tant qu'administrateur pour être éligible pour la présidence, la vice-présidence et la trésorerie.

Tâches principales

Les tâches principales du CA sont :

- d'établir les buts, les objectifs et les priorités de Reflet Salvéo visant à satisfaire les besoins de la collectivité;
- de défendre les intérêts de l'organisation auprès des représentants gouvernementaux et municipaux;
- de représenter le CA à des activités communautaires;
- d'accroître les relations avec d'autres groupes et organisations communautaires; et
- d'établir et de mettre à jour les politiques et les règlements administratifs de l'organisation.

Pouvoirs et responsabilités

Chaque administrateur et chaque administratrice :

- fait partie, avec le CA dans son ensemble, de l'autorité juridique de Reflet Salvéo;
- a un rôle de fiduciaire vis-à-vis la collectivité et est responsable de la bonne gestion de l'organisation
- représente le CA auprès de la communauté;

- doit rendre des comptes aux membres de l'organisation; et
- peut être amené.e à porter la parole de Reflet Salvéo devant les médias.

Conseil exécutif

La présidence, la vice-présidence, la trésorerie et le secrétariat font parties, avec la direction générale, des dirigeants de Reflet Salvéo et ont les pouvoirs et responsabilités suivants en plus des pouvoirs et responsabilités d'administrateur.trice du CA :

Secrétaire

- Chargé.e de veiller à tous les documents écrits du CA
- Agit à titre de la présidence d'élection

Trésorier.ière

- Est responsable des finances de Reflet Salvéo et a le pouvoir d'émettre des chèques et de les signer
- Présente les états financiers au cours de l'Assemblée Générale Annuelle

Vice-président.e

- Supplée la présidence si la personne qui détient le poste n'est pas en mesure d'assurer son mandat, et ce jusqu'à ce que la personne reprenne ses fonctions ou qu'une nouvelle présidence soit élue par le CA

Président.e

- Préside le CA et est le/la porte-parole de Reflet Salvéo
Peut émettre des chèques et les signer